

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN  
-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 06.019

L'An deux Mille Six, le 27 février à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 17 février 2006

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 17 février 2006

**ETAIENT PRESENTS** : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme COURTIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseiller Municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. MOST, Maire, représenté par M. LE GUEUT  
Mme BARRAUD-DUCHERON représentée par Mme PELTIER  
Mme JOLY représentée par M. MERLE

**ABSENTS -EXCUSES** : Mme ISENDICK

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 29  
Nombre de votants : 32

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : AMENAGEMENT DE LA RUE HENRI DUNANT  
AVENANT AU LOT N°3 « ESPACES VERTS »

**VOTE** : UNANIMITE

Dans le cadre de l'aménagement de la rue Henri Dunant entre le lycée de l'Atlantique et la rue Joliot Curie, il est apparu judicieux pour des questions d'esthétisme d'entreprendre des travaux complémentaires au titre du lot n° 3 "Espaces Verts" attribué à l'entreprise BONNIN.

Ces travaux d'embellissement concernent notamment la plantation d'arbres de haute tige.

Le montant du marché de base est porté de **12 374,00 Euros H.T** à **15 499,50 Euros H.T**, soit une augmentation de **25,25 %**.

L'avenant correspondant au lot n° 3 "Espaces Verts" ainsi que le bordereau des prix unitaires complété des nouvelles prestations a été approuvé par la commission d'appel d'offres en date du 07 février 2006.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR
- VU le projet d'avenant établi par les services techniques,
- VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du **7 février 2006**
- APRES en avoir délibéré

### DECIDE

- d'approuver l'Avenant au lot n° 3 : "Espaces Verts" relatif aux travaux d'embellissement des espaces verts dans le cadre de l'aménagement de la rue Henri Dunant,
- d'autoriser Monsieur Le Maire ou Monsieur le premier adjoint, agissant par délégation à conclure et signer l'avenant avec l'entreprise BONNIN pour le lot n° 3 "Espaces Verts" pour un montant de 3.125,50 EUROS HT, ce qui porte le montant du marché de 12.374,00 EUROS HT à 15.499,50 EUROS HT,
- d'imputer la dépense correspondante au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 2 mars 2006

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT